



# Réunion d'installation de l'instance de dialogue sur les risques industriels Compte-rendu

Date de l'événement : 09 décembre 2024

Lieu : 108 salle J. Baker

Horaire : 18h00-20h00

Organisateurs et animateurs : service participation et citoyenneté et unité gestion de crise / culture du risque de la Métropole Rouen Normandie

## Participant·es :

<b>Collège citoyen : 15</b> dont 7 femmes et 8 hommes	<b>Collège institutionnel : 7</b> représentants de la Métropole Rouen Normandie, de la Préfecture et de l'association d'industriels UPSIDE  Dont 4 femmes et 3 hommes	<b>Collège des experts : 3</b> représentants du SDIS, de l'Université de Rouen Normandie et d'ATMO Normandie  Dont 3 hommes
<b>Total : 25 membres de l'instance</b> <b>Dont 11 femmes et 14 hommes (+ 3 animatrices)</b>		

## Contexte de l'événement :

La Métropole Rouen Normandie, à la suite de l'incendie du 26/09/2019, a initié une étude sociologique en 2022 pour évaluer la perception des risques industriels par les habitants et recueillir leurs attentes en matière de prévention et de gestion des risques. Cette étude, réalisée en partenariat avec l'ICSI, l'Université de Rouen Normandie et le sociologue Pierre Lenel, a permis de recueillir plus de 500 retours citoyens.

Résultait de cette démarche la nécessité de mettre en place une instance de dialogue autour des risques industriels avec trois grandes thématiques de travail : l'alerte et l'information, le suivi sanitaire et environnemental, et le dialogue direct avec les industriels.

Un groupe citoyen a été créé pour préfigurer cette instance et faire des recommandations visant à améliorer la transparence et la connaissance des activités industrielles et des risques associés. Il s'est réuni pendant 1 an et a proposé une méthodologie de travail validée par les parties prenantes (Métropole Rouen Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime et association UPSIDE – Boucles de Rouen) lors d'une réunion organisée le 23 septembre 2024 ; la création de l'instance de dialogue a ainsi été actée.

## Ordre du jour de la séance :

1. Présentation des collèges membres de l'instance de dialogue
2. Point sur l'organisation de cette nouvelle instance de dialogue
3. Point sur la feuille de route de l'instance de dialogue
4. Les suites

### 1. Présentation des collèges membres de l'instance de dialogue

#### Les 2 collèges des membres permanents

Le collège de citoyens : composé de 16 membres titulaires et 5 suppléants (pour assurer systématiquement la participation de 16 citoyens à chaque séance plénière)

Un appel à candidatures organisé du 18 octobre au 10 novembre 2024 a permis d'identifier plus de 70 citoyens volontaires et un tirage au sort sur la base des critères de parité, de tranche d'âge et de représentativité territoriale a été réalisé.

Le collège de membres institutionnels : est composé de représentants de 3 structures :

- la Métropole Rouen Normandie
- la Préfecture de la Seine-Maritime
- UPSIDE – Boucles de Rouen, association d'industriels du territoire de la Métropole rouennaise (Union Pour la Synergie Industrielle et le Développement Économique)

#### Le collège de membres associés ponctuellement

Le collège d'experts : selon les thématiques abordées, 3 à 6 membres pourront être associés ponctuellement parmi les structures suivantes (liste non exhaustive) :

- ATMO Normandie,
- un ou plusieurs services de l'Etat,
- l'Université de Rouen Normandie,
- le SDIS de la Seine-Maritime,
- une ou plusieurs Mairies (services et/ou élus),
- un ou plusieurs experts indépendants,
- ...

Durée d'engagement : les membres du collège citoyen sont engagés pour une durée de trois ans. Cependant il convient de noter qu'au vu des élections municipales en 2026, il pourrait y avoir un changement des représentants de la MRN et à cette occasion il pourra être proposé le renouvellement du tiers du collège citoyen.

## 2. Point sur l'organisation de cette nouvelle instance de dialogue

### Proposition de charte d'engagement (Annexe 1) :

Un document cadre qui permet de :

- Confirmer l'engagement de chaque membre de l'Instance (structures et/ou personnes)
- Préciser les règles de fonctionnement qui garantissent le bon déroulement
- Identifier les valeurs et les principes de l'Instance de dialogue

Un projet de charte d'engagement sera diffusé à l'ensemble des membres de l'instance pour relecture et propositions de modifications (pendant 1 mois).

La Charte sera validée et signée par l'ensemble des membres lors de la prochaine plénière prévue le 12 mars 2025.

### Election de la co-présidence :

La gouvernance de l'Instance de dialogue est assurée par un binôme paritaire issu des deux collèges permanents. Ce binôme a plusieurs rôles :

- Représenter et organiser les travaux de l'Instance de dialogue.
- Garantir l'égalité de représentation des deux groupes de membres permanents.
- Modérer les séances plénières et veiller au respect des principes de la charte, notamment ceux de l'article 7. Il s'assure que toutes les opinions sont exprimées et que le débat reste apaisé.

Les co-présidents ont été désignés par vote parmi des volontaires lors de la séance d'installation de l'Instance de dialogue le 9 décembre 2024.

### Organisation des réunions de l'instance :

#### a. Propositions actées à main levée :

- Deux plénières par an (mars et septembre 2025)
- Des groupes de travail entre chaque plénière pour creuser certains sujets (maximum 1 réunion par mois)
- Séances en semaine, en soirée de 18h à 20h

#### b. A l'écoute des citoyens : les séances n'étant pas ouvertes au public il est précisé que les citoyens peuvent solliciter les membres du collège citoyen afin que leurs questions soient traitées au sein de l'instance. Une page dédiée et une adresse mail spécifique seront créées : [dialogue-risques@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:dialogue-risques@metropole-rouen-normandie.fr)

### 3. Point sur la feuille de route

Deux anciens membres du groupe de préfiguration ont présenté chaque action de la feuille de route de l'instance :

**Action 2** - Faire de l'instance de dialogue, un lieu de suivi de l'élaboration des *Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM)* et *Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)*.

**Action 3** - Organiser des exercices d'évacuation ou de confinement associant la population.

**Action 4** - Travailler avec les industriels pour faire évoluer le dispositif Allo-Industrie.

**Action 5** - Faire de l'instance de dialogue un lieu d'échange sur les retours d'expériences des événements majeurs.

**Action 6** - Identifier des études sanitaires et environnementales avec des partenaires comme l'Université de Rouen et ATMO Normandie.

**Action 7** - Rendre accessible les données et études sur le suivi sanitaire et environnemental.

**Action 8** - Participer aux différentes instances industrielles présentes sur le territoire.

**Action 9** - Echanger avec les industriels du territoire sur les actions préventives mises en œuvre sur leurs sites.

**Action 10** - Créer un numéro de téléphone ou une application permettant aux citoyens de faire remonter les observations de terrain (*odeurs, bruits, fumée...*).

### Echanges dans la salle :

Discussions sur le RETEX de l'exercice du 15 octobre, proposition de visite du centre opérationnel départemental, proposition de création d'un groupe de travail pour élaborer des préconisations pour la représentation du collège des citoyens en Comité de suivi de sites (CSS) et confirmation de la nécessité de réaliser un travail de vulgarisation des données sanitaires et environnementales.

### 4. Les suites

*{Des ajustements à l'ordre du jour et aux modalités d'organisation de la réunion ont été apportés par les services de la Métropole à la suite de la réunion du 09/12 pour assurer une cohérence des sujets traités}*

Ordre du jour proposé pour la plénière du mercredi 12 mars de 18h à 21h (plateaux repas prévus) :

- Présentation des actions "culture du risque" par toutes les parties prenantes (services de l'état, SDIS, Métropole, UPSIDE, ...)
- Présentation du retour d'expérience de l'exercice du 15 octobre 2024 de mise en œuvre du Plan particulier d'intervention (PPI) de la zone de Rouen
- Présentation de l'étude COP HERL et retour de la Métropole et la Préfecture sur les pistes de travail contenues dans le rapport

### Ordre du jour proposé pour la plénière de septembre :

- Présentation du programme des journées de la culture du risque
- Présentation de l'état des lieux DICRIM/PCS et mise en place du groupe de travail pour vulgarisation
- Etat d'avancement des travaux des groupes de travail

### **Les groupes de travail proposés à ce stade :**

- **Action 4 et action 10** : mise en place d'un groupe de travail spécifique pour faire évoluer Allo-Industrie et pour créer un numéro de téléphone ou une application permettant aux citoyens de faire remonter les observations de terrain, avec l'association UPSIDE et ATMO Normandie. Date proposée : **mardi 4 février de 18h à 20h**
- **Action 3** : mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir à l'organisation de petits exercices d'évacuation en associant la population (ex. immeuble Luciline). Date proposée : **jeudi 3 avril de 18h à 20h**
- **Action 2** : Mise en place d'un groupe de travail spécifique sur le sujet, notamment pour vulgariser, rendre accessibles les DICRIM (**2<sup>e</sup> semestre 2025**).
- **Action 8** : Mise en place d'un groupe de travail concernant le statut juridique de l'instance de dialogue, pour une éventuelle participation aux commissions de suivi de sites (CSS) (**4<sup>e</sup> trimestre 2025**).

Il est enfin rappelé que le rôle de l'instance est de :

- Contribuer à rétablir la confiance
- Rendre les informations accessibles, vulgarisées
- Sensibiliser à la culture du risque
- Développer une communication attrayante et attirante

Et le rôle plus particulier des citoyens membres de l'instance est de relayer les informations utiles et être « ambassadeurs » de la culture du risque.